

Comité de la Charte du Don en Confiance :

Nouvelle dynamique et nouveau nom

Le Comité de la charte du Don en Confiance a élu son nouveau président, simplifié son nom et modifié ses statuts pour renforcer l'indépendance de son système de contrôle des organisations faisant appel à la générosité du public.

Michel Soublin, nouveau président

En accédant à la présidence du Comité de la charte, Michel Soublin (biographie en annexe) succède à deux illustres prédécesseurs -François Bloch-Lainé et Frédéric Pascal- et s'inscrit dans leur continuité au service de la déontologie et de l'intérêt général

Pour Michel Soublin, « *Le Comité de la Charte doit être rigoureux, professionnel et moteur. Il doit non seulement renforcer la valeur de l'agrément qu'il accorde à ses membres, mais aussi devenir la cellule de réflexion sur la déontologie du monde associatif* »

Des procédures et des statuts pour soutenir ces nouvelles ambitions

Rigueur et indépendance, tels sont les maîtres mots de cette réforme qui confie à une « Commission d'agrément et de surveillance » la pleine responsabilité des agréments et du contrôle des organisations par l'équipe des 60 Censeurs du Comité. Cette commission est constituée de 9 personnalités totalement indépendantes des organisations membres, autour de son président Gérard Petiteau (biographie en annexe)

Sa première initiative a consisté à renforcer la méthodologie des contrôles conduisant à l'agrément et à son renouvellement.

Ce renforcement de l'indépendance et des méthodes de contrôle permettra aux donateurs de mieux apprécier la valeur de l'agrément et du logo du Comité qui figure sur les documents publiés par ses membres.

Le nouveau nom

Pour mieux souligner son rôle à l'égard des donateurs et parce qu'il entend élargir son activité au-delà du strict champ social et humanitaire, le Comité a adopté le nouveau nom de « Comité de la Charte du Don en confiance » (Précédemment : Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public)

Créé en 1989, Le Comité de la charte du don en confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations. Sa vocation est de promouvoir, à travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance » Il a, dès le départ, élaboré une Charte de Déontologie pour les associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Le Comité de la Charte réunit aujourd'hui plus de 50 associations et fondations qui adhèrent volontairement à cet organisme et s'engagent solennellement non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à un contrôle continu. L'agrément qu'il octroie à ses membres en toute indépendance les autorise à apposer le logo ci dessus « Comité de la charte - don en confiance » sur leurs documents.

Web : <http://www.comitecharte.org/>

BIOGRAPHIES

MICHEL SOUBLIN

Président du Comité de la Charte du Don en Confiance

Aujourd'hui, conseiller financier chez Schlumberger Limited, leader mondial des services pétroliers. Au cours de sa carrière dans cette entreprise, il a occupé à Paris, New York et Moscou divers postes de direction générale de filiales, de contrôle de gestion et, récemment, de Trésorier du groupe.

A débuté sa carrière à la Banque NSM.

Administrateur d'Atos Origin et d'Axalto NV

Divers postes de responsabilité dans l'Association « Vaincre la Mucoviscidose » de 1972 à 1998.

Membre fondateur de L'Association française des Trésoriers d'Entreprise.

Censeur au Comité de la Charte en 2002 et 2003, puis administrateur et trésorier.

Diplômé de L'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de la faculté de Droit et Sciences Economiques.

Marié, un enfant

GERARD PETITEAU

Président de la Commission d'agrément et de surveillance du Comité de la Charte du Don en Confiance

Fondateur et directeur général de plusieurs cabinets d'expertise comptable et commissariat aux comptes à Nantes et Paris, en particulier de Petiteau, Scacchi et associés (membre du réseau PriceWaterhouse).

Diplôme d'expert comptable, docteur en droit.

A publié divers ouvrages sur : Les difficultés des entreprises, prévention et règlement amiable, le droit des groupes de sociétés, l'avenir des cabinets de conseils.

Censeur au Comité de la Charte de

Chevalier de la Légion d'honneur

Marié, un enfant